

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY2254 B
Titre long	Maturité et Vieillesse
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Automne 2024
Horaire	Lundi 12h30 à 15h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral
Mode de formation	Hybride
Site StudiUM	Oui
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/	

Personne enseignante

Nom et titre	Laurence Villeneuve, Ph. D., chargée de cours
Coordonnées	laurence.villeneuve@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel ou sur rendez-vous (ZOOM)

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Patricia Nadeau, candidate au doctorat en neuropsychologie
Coordonnées	patricia.nadeau.1@umontreal.ca
Disponibilités	Pour toutes questions concernant le cours, celles-ci peuvent être formulées dans le forum intitulé <i>Forum questions et réponses</i> dans Studium. L'assistante de cours sera aussi disponible par courriel ou sur rendez-vous par visioconférence (ZOOM).

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours d'introduction à la psychologie du vieillissement vise à sensibiliser les étudiants au vieillissement associé ou non aux troubles neurocognitifs

Objectifs spécifiques

La première partie du cours aborde le vieillissement démographique, les répercussions sociétales, les méthodes de recherche en psychologie du vieillissement, le fonctionnement psychologique et cognitif de la personne âgée ainsi que les facteurs associés au vieillissement optimal. La deuxième partie du cours détaille les grandes maladies liées au vieillissement qui affectent le fonctionnement cognitif et psychologique de la personne âgée. Enfin, l'impact des troubles neurocognitifs à travers le rôle de la personne proche aidante est abordé.

Compétences développées

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de

- Connaître les théories du vieillissement et les méthodes de recherche propre à la psychologie du vieillissement
- Connaître les changements normaux associés au vieillissement sur les plans sensoriels, psychologique et cognitif
- Connaître les grandes pathologies pouvant survenir au cours du vieillissement
- Connaître le rôle du proche aidant et les impacts psychologiques associés

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistraux en présentiels ou en ZOOM

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Semaine 1 2024-09-09	Cours 1 – Introduction générale et Méthodes de recherche	Exposé magistral – en présentiel	Lecture Villeneuve, L., Bélanger, J., & Agarrat, L. (dec. 2018). Gérontopsychologue : la santé mentale des personnes âgées au coeur de la profession. Psychologie Québec, disponible en ligne https://www.ordrepsy.qc.ca/-/gerontopsychologue-la-sante-mentale-despersonnes-agees-au-c-ur-de-la-profession
Semaine 2 2024-09-16	Cours 2 – Âgisme et stéréotypes	Exposé magistral – en présentiel	Lecture Adam, S., Joubert, S., Missotten, P. (2013). L'Âgisme et le jeunisme : conséquences trop méconnues par les cliniciens et chercheurs. Revue de neuropsychologie, 5, p. 4-8. Texte collectif de Martine Lagacé et des collaborateurs publié dans Le Devoir le 18 avril 2020 tiré de https://www.ledevoir.com/opinion/idees/577265/i-l-faut-mettre-fin-a-l-agisme (page consultée le 2 août 2021)
Semaine 3 2024-09-23	Cours 3 – Changements normaux liés au vieillissement	Exposé magistral – ZOOM Synchron	Lecture Xue et al. (2018). Effect of retirement on cognitive function: the Whitehall II cohort study. European Journal of Epidemiology, 33, 989-1001

Plan de cours

Semaine 4 2024-09-30	Cours 4 - Les théorie du vieillissement	Exposé magistral - ZOOM Asynchrone QUIZZ #1 StudiUM (cours 1 à 4)	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Semaine 5 2024-10-07	Cours 5 – Les transitions de vie	Exposé magistral – en présentiel	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Semaine 6 2024-10-14	Action de Grâce	Bon congé !	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Semaine 7 2024-10-21	Semaine de lecture	Bonne étude !	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Semaine 8 2024-10-28	Examen INTRA (40%)	Cours 1 à 5 inclusivement	QCM et questions à développement – en classe
Semaine 9 2024-11-04	Cours 6 – Dépression et anxiété	Exposé magistral – en présentiel	Lecture Fiske, A., Loebach Wetherell, J. & Gatz, M. (2009). Depression in older adults. Annual Review Clinical Psychology, 5, 363-389, doi: 10.1146/annurev.clinpsy.032408.153621 Grenier, S. (2021). L’anxiété chez les personnes âgées : démystifier les symptômes pour mieux intervenir. Cahier du Savoirs, p. 64-70.
Semaine 10 2024-11-11	Cours 7 – Suicide, symptômes psychotiques et maladie bipolaire	Exposé magistral – ZOOM Asynchrone Quizz #2 StudiUM (cours 5 à 7)	Lecture Commission de la santé mentale du Canada (2022). Les aînés et le suicide – Fiche d’information. Document consulté le 27 nov 2023 https://commissionsantementale.ca/wpcontent/uploads/2022/06/Les-aines-et-le-suicideFiches-dinformation.pdf

Plan de cours

Semaine 11 2024-11-18	Cours 8 – Les troubles neurocognitifs	Conférence – en présentiel Patricia Nadeau, aux. d’enseignement	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Semaine 12 2024-11-25	Cours 9 – Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence	Conférence – en présentiel Claudé Vérité Aubry et Laurence Villeneuve	Lecture Ménard, C. & Villeneuve, L. (2018). L’approche collaborative interprofessionnelle des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence : le rôle du psychologue. Psychologie Québec, page consultée le 27 nov 2023 https://www.ordrepsy.qc.ca/-/l-approchecollaborative-interprofessionnelle-des-symptomescomportementaux-et-psychologiques-de-lademence-le-role-dupsychologue#:~:text=Plus%20sp%C3%A9cifiquement%2C%20le%20psychologue%2C%20au,%20d%C3%A9pistage%20des%20troubles%20neurocognitifs
Semaine 13 2024-12-02	Cours 10 – Personnes proches aidantes – évaluation et intervention	Conférence – ZOOM Asynchrone Lucille Agarrat et Laurence Villeneuve Quizz #3 (cours 8 à 10)	Lecture Agarrat, L. (2023). Le deuil chez les proches des personnes atteintes de trouble neurocognitif. Psychologie Québec, 40(20), 24-25.
Semaine 14 2024-12-09	Cours 11 – Intervention et alliance thérapeutique	Exposé magistral – en présentiel	Lecture Villeneuve, L. & Tremblay, JPW (2023). L’alliance thérapeutique au fil des transitions de vie de la personne aînée : outils pour le

Plan de cours

			psychologue. Cahier du savoirs, vol4, p. 2-6
Semaine 15 2024-12-16	Examen Final (45%)	Cours 6 à 11 inclusivement	QCM et questions à développement – en classe

* Le 27 septembre et le 14 octobre sont des jours fériés.

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Intra Questions à choix multiples Questions à développement Matière des cours 1 à 5	2024-10-28	40%
Examen en classe	Final Questions à choix multiples Questions à développement Matière des cours 6 à 10	2024-12-16	45%
Quizz en ligne	Questions à choix multiples Test disponible sur StudiUM le jour indiqué de 8h00 à 23h59 Temps maximal pour compléter chaque Quizz : 30 minutes	#1 2024-09-30 #2 2024-11-11 #3 2024-12-02	15%

Consignes et règles pour les évaluations

Matériel autorisé aux examens Aucun matériel n'est autorisé en classe.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents

Il n'y a pas d'ouvrage de référence obligatoire. Les ouvrages « Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive » de P. Lemaire, et L. Bherer (2e Ed., 2006) et l'ouvrage « Psychologie gérontologique » de J. Vézina, P. Cappeliez et P. Landreville (4e Ed., 2021), détaillent certaines notions vues dans les cours. Des textes seront également déposés sur StudiUM en lien avec la matière enseignée. Les lectures pouvant faire partie de l'examen seront précisés sur StudiUM

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Les ouvrages Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive de P. Lemaire et L. Bherer (2e Ed, 2006) et Psychologie gérontologique de J. Vézina, P. Cappeliez et P. Landreville (4e Ed., 2021) seront disponibles à la réserve.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(es) à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-09-18

Date limite d'abandon 2024-11-08

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE.** Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.

Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.